

Zeitschrift: Bulletin suisse de linguistique appliquée / VALS-ASLA
Band: - (2000)
Heft: 72: Sprachliche Gleichstellung von Frau und Mann in der Schweiz : ein Überblick und neue Perspektiven = La féminisation de la langue en Suisse : bilan et perspectives = La femminilizzazione della lingua in Svizzera : bilancio e prospettive = L'egualità linguistica da donna ed um en Svizra : bilantscha e perspectivas

Artikel: Madame, mère et marchande : la représentation des femmes dans quelques manuels d'enseignement de français langue étrangère

Autor: Schärer, Franziska

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-978254>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Madame, mère et marchande. La représentation des femmes dans quelques manuels d'enseignement de français langue étrangère

Franziska SCHÄRER

Langensandstrasse 82, CH-6005 Luzern; f.schaerrer@freesurf.ch

In diesem Artikel geht es darum, wie Frauen in fünf Lehrmitteln für Französisch als Fremdsprache dargestellt werden. Dabei werden die Personenbezeichnungen gemäss ihrem Genus analysiert. Der unterschiedliche Anteil von maskulinen und femininen Bezeichnungen zeigt auf, wie Frauen in diesen Schulbüchern dargestellt werden. Es stellt sich heraus, dass im gesamten Korpus männliche Formen doppelt so häufig sind wie weibliche. Eine feinere Unterscheidung zwischen dreierlei Arten von Personenbezeichnungen ermöglicht eine qualitative Analyse: differenziert wird zwischen Berufsbezeichnungen (*la vendeuse, la boulangère, la directrice*), Bezeichnungen für Verwandtschaftsverhältnisse (*la mère, la cousine, la fiancée*) und sonstigen Bezeichnungen (*la copine, l'aventurière, la dame*). Die Auswertung zeigt, dass im vorliegenden Korpus nur eine von fünf Berufsbezeichnungen weiblich ist, dass Frauen und Männer bei Verwandtschaftsverhältnissen gleich oft vorkommen und dass bei der dritten Kategorie auf eine weibliche zwei männliche Personenbezeichnungen kommen. Daraus lässt sich schliessen, dass die fünf Schulbücher noch immer alte Klischees über das Rollenverhalten von Männern und Frauen transportieren, da sie Männer in einem beruflichen und Frauen in einem familiären Kontext darstellen.

1. Introduction

Le sujet de cet article est la représentation des femmes dans cinq méthodes de français langue étrangère. Il s'agit d'*Echanges* (*Ech*), de *Découvertes* (*Déc*), d'*A bientôt* (*Ab*), de *Superplus* (*Sup*) et du *Jeu des Métiers* (*JdM*)¹. L'analyse des méthodes concerne plus particulièrement les noms qui désignent les personnes, que nous appellerons **noms de personnes** (p. ex. *la boulangère, la tante, la copine*), et que nous analyserons d'après leur genre. Notre but est de voir quelle est la répartition du masculin et du féminin dans les noms de personnes. Elle permettra de voir comment les femmes et les hommes sont représentés dans les méthodes de langues qui forment notre corpus.

1 Les indications bibliographiques concernant le corpus seront abrégées. Les abréviations des différentes parties des méthodes sont les suivantes: *Lecture* «Lect», *Exercices* «Ex», *Arbeitsbuch* «Arb», *Grammatik* «Gram», *Lehrerbuch* «L» et *Vocabulaire* «Voc». Prenons comme exemple *le dessinateur*, qui apparaît dans *Découvertes*, volume 3, dans la lecture de la 6e leçon à la page 57. Le renvoi sera abrégé par *Déc3, Lect6; 57*.

NABHOLZ-HAIDEGGER (1987; 80) constate que «les [manuels scolaires] transmettent souvent une image sexiste du comportement de l'homme et de la femme dans la société. [...] Dans les livres de lecture on parle moins souvent des femmes que des hommes, des filles que des garçons; les femmes figurent moins souvent que les hommes au centre de l'évènement; elles apparaissent principalement dans le rôle de mères et de ménagères, ou dans des espaces professionnels typiquement féminins, comme la maison, la basse-cour ou l'hôpital». Cette observation se trouve en opposition avec l'article 8, alinéa 3 de la nouvelle constitution fédérale, qui promeut l'égalité des deux sexes.

Comment les deux sexes sont représentés dans notre corpus? Leur représentation correspond-elle aux clichés ou tient-elle compte de l'article sur l'égalité?

2. Analyse des noms de personnes féminins dans le corpus

2.1 *Le corpus*

Nous avons choisi cinq méthodes d'enseignement de français langue étrangère dont nous avons recensé les noms de personnes.

- *Echanges* (1981) est un manuel en 4 tomes pour enfants. C'est l'ancienne méthode du canton de Zurich. Dans ce manuel, nous avons trouvé 42.9% des 34'500 noms de personnes qui constituent notre corpus.
- *Découvertes* (1994) est un manuel pour enfants en 3 tomes et la nouvelle méthode du canton de Zurich. L'analyse montrera si dans ce manuel plus récent la représentation des femmes a évolué par rapport à *Echanges*. Pour mettre en évidence la différence entre les deux manuels zurichois, ils sont présentés l'un à côté de l'autre dans le tableau. *Découvertes* fournit 30.8% de noms de personnes de notre corpus.
- *A bientôt* (1987), manuel en 3 tomes, est destiné aux adultes. L'intérêt d'*A bientôt* est de voir si les femmes sont représentées différemment dans ce manuel pour adultes que dans les manuels pour élèves. Pour le comparer plus facilement aux autres manuels, *A bientôt* apparaîtra après les deux manuels zurichois dans le tableau. Comme la parution d'*A bientôt* date de la fin des années 80, on pourrait s'attendre à ce qu'il contienne plus de formes féminines qu'*Echanges*, mais moins que *Découvertes*. *A bientôt* constitue 25.1% des noms de personnes du corpus.
- *Superplus* (1994) est un manuel pour autodidactes en un seul tome. Il a pour but de présenter «l'essentiel». Il sera intéressant de voir si la

présentation de l'essentiel entraîne une plus grande masculinisation ou, au contraire, une plus forte féminisation des noms de personnes. Les noms de personnes de *Superplus* représentent 1% de notre corpus.

- *Le Jeu des Métiers* (1994): ce jeu présente les formes masculines et les formes féminines de façon égalitaire. 40 noms de métiers sont présentés sur des cartes, le féminin d'un côté, le masculin de l'autre. Il sera intéressant de voir si la féminisation est possible dans chaque cas. *Le Jeu des Métiers* ne contribue que 0.2% à notre corpus.

2.2 Les formes féminines du corpus

Dans notre première analyse, le corpus entier est considéré d'après le genre des noms de personnes². Dans le corpus, 29% des noms de personnes sont féminins et 62% masculins. Les formes masculines sont deux fois plus fréquentes que les formes féminines.

L'analyse d'un échantillon du corpus met en évidence que ce résultat ne dépend pas uniquement de l'importance des formes du masculin pluriel. Même si nous distinguons le singulier et le pluriel, le masculin singulier (43%) reste 1.5 fois plus fréquent que le féminin singulier (26%), et le masculin pluriel (14%) 3.5 fois plus fréquent que le féminin pluriel (4%).

2.3 Les différentes méthodes de FLE

Le nombre de noms de personnes diffère nettement d'une méthode à l'autre. Les manuels *Echanges*, *Découvertes* et *A bientôt* peuvent largement influencer les résultats globaux en raison du grand nombre d'attestations qu'ils

2 Si le nom et/ou d'autres éléments de la phrase qui s'accordent avec lui montrent une marque du genre féminin, il est considéré comme **forme féminine**. Le même procédé est appliqué pour les **formes masculines**. Une marque est suffisante pour identifier le genre. S'il manque les marques du genre, le nom est désigné comme **forme indistincte**. Nous parlons de **formes conflictuelles** si un nom masculin désigne une femme ou les deux sexes, ou bien si un nom féminin se réfère à un homme ou aux deux sexes. Les formes masculines génériques sont considérées comme masculines si la forme féminine existe, mais comme conflictuelles si elle n'existe pas d'après les dictionnaires, comme par exemple dans le cas de *professeur*. Ce procédé est discutable, mais se justifie par la présence d'exemples où la forme masculine suit ou précède la forme féminine du même mot, alors qu'il aurait suffi de mentionner la forme masculine générique, comme c'est le cas dans ces extraits d'un texte lacunaire: *J'ai des ___ copains et des copines ___*, et *François fête ___ anniversaire avec ___ copains et ___ copines* (Déc1, Ex9; 69&70) ou encore dans la question *Elle/Il rend souvent service à ses copines/copains?* (Déc1, Ex7; 60). Pour notre analyse, nous nous fonderons sur trois dictionnaires: 1) *Le Petit Larousse 1994*, Paris, Larousse, 1993. 2) *Le Micro-Robert. Dictionnaire d'apprentissage de la langue française*, rédaction dirigée par Alain Rey, Paris, Le Robert, 1992. 3) *Grand Dictionnaire français-allemand, allemand-français*, Paris, Larousse, 1994.

fournissent au corpus. L'analyse suivante mettra en évidence les différences entre les méthodes.

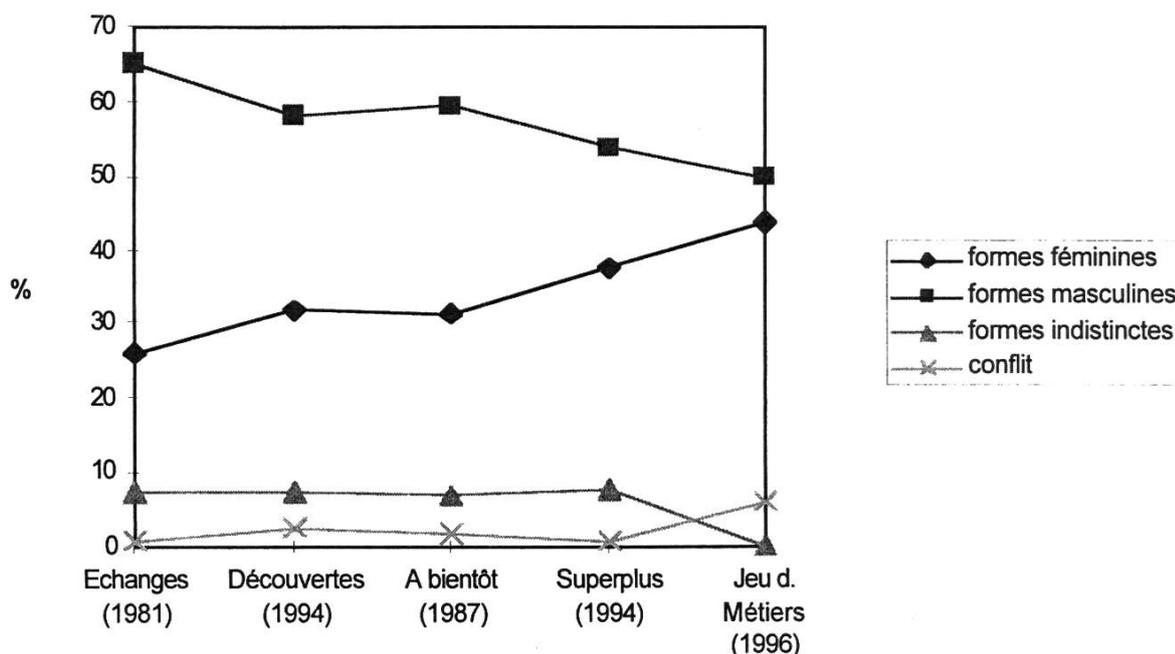
La mise en oeuvre de la loi sur l'égalité nécessite un certain temps au cours duquel doivent s'effectuer une prise de conscience de la situation actuelle et un changement d'orientation. Comme *Echanges* est le manuel le plus ancien, ce processus ne sera peut-être pas encore aussi avancé que dans les méthodes *Découvertes* et *A bientôt*.

Superplus, rappelons-le, veut présenter l'essentiel de la langue française. Les éléments essentiels peuvent amener les auteur-e-s à inclure ou à exclure des personnages féminins de leur méthode.

Le *Jeu des Métiers* est la seule méthode qui se donne l'objectif de proposer les formes masculines et les formes féminines de manière égalitaire. L'attention particulière que les auteur-e-s accordent au genre nous laisse attendre le plus haut pourcentage de formes féminines de toutes les méthodes dans ce jeu.

Tableau 1

Noms de personnes : les différentes méthodes



L'analyse des différentes méthodes montre une augmentation frappante des formes féminines. *Echanges* présente la fréquence de formes féminines la plus basse et on observe un changement dans le temps: les méthodes les plus récentes contiennent plus de formes féminines. Mais l'on voit aussi qu'il y

a peu de différences entre la fréquence du féminin dans *Echanges*, *Découvertes* et *A bientôt*. La représentation des deux sexes ne semble donc pas varier en fonction des destinataires des manuels (enfants ou adultes).

Superplus présente plus de formes féminines que les autres manuels en plusieurs tomes. Le choix de l'essentiel n'a donc pas pour conséquence un masculinisation mais une féminisation du vocabulaire.

Malgré son intention de traiter le féminin et le masculin de manière égalitaire, le *Jeu des Métiers* n'y arrive pas tout à fait. 6% des formes de ce jeu sont caractérisées par un conflit entre le sexe et le genre. Ce sont les mots *l'agent de police*, *le chef d'entreprise*, *le guide touristique*, *le mannequin* et *le routier* que le *Jeu des Métiers* propose comme formes féminines.

2.4 La catégorisation des noms de personnes

Pour une analyse qualitative du corpus, nous établissons une catégorisation des noms de personnes, distinguant 3 groupes:

- a) les noms de métiers
- b) les noms de parenté
- c) tous les autres noms désignant des personnes.

Nous considérons comme noms de métiers les désignations qui apparaissent dans le *Dictionnaire féminin-masculin des professions, titres et fonctions électives* (1991), p.ex. *la marchande*, *l'actrice*, *la physicienne*.

Les noms de parenté définissent les personnes par rapport à leurs liens familiaux, ce qui est le cas de *la fille*, *la femme*, *la tante*, *la grand-mère*.

Les autres noms sont ceux qui désignent les personnes dans la société. Il s'agit de noms:

- indiquant la nationalité: *la Française*, *la Suisse*, *l'Autrichienne*, etc.
- décrivant la relation entre personnes: *l'amie*, *la copine*, *la petite amie*, etc.
- précisant le sexe: *la dame*, *la fille* (contraire de *garçon*), *la nana*, etc.
- constituant des termes affectifs du type *ma biche*, *ma chérie*, etc.
- désignant l'âge des personnes: *l'enfant*, *l'adolescente*, *l'adulte*, etc.
- établissant une autre catégorisation de personnes comme dans les cas de *l'auditrice*, *la banlieusarde*, *la buveuse*, *la catholique*, *la célibataire*, *l'ennemie*, *l'habitante*, *l'héroïne*, *l'intellectuelle*, *la participante*, *la piétonne*, *la retraitée*, *la touriste*, *la voisine*, etc.

L'analyse des catégories montre que la plupart des noms de personnes du corpus sont des noms de société (57%), un quart sont des noms de métiers (27%) et un sixième des noms faisant partie de la troisième catégorie (16%).

2.5 Les noms de métiers

La première catégorie que nous analysons est celle des noms de métiers. La fréquence de leur utilisation reflète la situation sur le marché du travail au niveau de la langue. Sur le marché du travail français, il existe peu de dissymétrie entre les deux sexes, car les Françaises constituent actuellement 45% de la population active. L'activité effective des femmes se trouve en conflit avec le cliché qui les représente comme inactives. Les auteur-e-s des méthodes choisissent une certaine manière de présenter la situation sur le marché du travail: ou bien ils la représentent telle qu'elle est, c'est-à-dire avec une légère minorité de femmes, ou bien ils suivent les clichés en limitant les femmes à leur rôle passif, ou encore ils présentent la société idéale dans laquelle l'égalité des sexes est réalisée.

L'analyse du genre montre qu'un sixième seulement des noms de métiers est féminin (17%), tandis que les trois quarts sont masculins (74%). Les noms de métiers sont donc un groupe particulièrement masculinisé. En comparant ce résultat avec celui des noms de personnes en général, on constate que le féminin a nettement moins d'importance parmi les noms de métiers.

Un exercice d'*A bientôt 2* illustre de manière prototypique la répartition des formes féminines et masculines parmi les noms de métiers. Il s'agit d'une interview de 5 personnes dont les auteur-e-s indiquent les professions (nous ne tenons pas compte du mot *chômeur*, car nous le considérons comme appartenant à la troisième catégorie).

Jules B., 62 ans, **professeur** de lettres classiques, Provence; Thierry M., 28 ans, **chômeur**, Provence; Jeanine P., 35 ans, **employée**, Mayenne; Daniel L., 42 ans, **technicien agricole**, Mayenne; Laurent M., 25 ans, **employé**, Lorraine. (*Ab2*, Ex5; 110).

Le métier féminin par excellence des manuels de notre corpus est *la marchande*. Cette profession est mentionnée 109 fois. La représentation de la femme dans des phrases du type «La marchande leur vend aussi des aubergines» (*Ech1*, Lect5; 27) est donc typique de nos méthodes. Le métier masculin par excellence est *le roi*, qui est mentionné 384 fois dans le corpus.

Parmi les noms de métiers, les formes féminines sont beaucoup moins fréquentes que les formes masculines. De plus, la différence de prestige entre les deux métiers les plus souvent mentionnés (*la marchande* et *le roi*) est frappante.

2.6. *Les noms de parenté*

Selon les rôles traditionnels, les hommes travaillent et les femmes restent à la maison pour s'occuper du ménage et des enfants. La famille et la parenté sont donc le domaine où la société accorde aux femmes une position et une fonction importantes. Au niveau de la langue, le féminin dispose de mots qui possèdent des radicaux différents des formes masculines (p.ex. *mère* - *père*, *soeur* - *frère*, *tante* - *oncle*). La position reconnue des femmes dans le domaine familial s'observe donc dans la langue à travers les formes féminines indépendantes du masculin.

Dans ce domaine traditionnellement féminin, nous nous attendons à un haut pourcentage de formes féminines.

Au niveau des noms de parenté, l'égalité entre les deux sexes est réalisée car la moitié des formes se présente au masculin (51%), l'autre moitié au féminin (49%). L'exemple suivant illustre cette parité: dans *A bientôt*, les noms de parenté sont présentés à l'aide d'un arbre généalogique où apparaissent les mots «mon **grand-père**, ma grand-mère, ma mère, mon **père**, ma tante, mon **oncle** et sa femme, mon **frère**, moi [Alain], ma soeur, mon **cousin**, ma cousine et son **mari**» (Ab1, Lect8; 62).

Les noms de parenté par excellence sont *la mère* (15% des noms de parenté) et *le père* (13%). Les deux phrases suivantes montrent ces deux noms de parenté dans un contexte qui reflète cependant la répartition sexuelle des métiers: «Le **père** de Julien est conducteur de TGV. La mère de Julien est infirmière» (*Déc1*, Ex4; 36).

Bien qu'il s'agisse du domaine féminin traditionnel, on remarque que le masculin est aussi important que le féminin. Le premier ne joue pas au détriment du second, comme c'est le cas avec les noms de métier.

2.7 *Autres noms*

Notre société se constitue pour moitié de femmes et d'hommes. La présence des femmes dans la société est donc une donnée naturelle. De ce point de vue, la situation ressemble à celle qui se présente dans la famille, où la femme et l'homme représente chacun le 50% du couple. Pourtant, dans la société, la condition féminine n'est pas aussi reconnue que dans la famille. ALONSO (1995; 149-235) constate une misogynie latente ou patente au quotidien. Les vieux préjugés sont alimentés par la télévision, le cinéma et les chansons. De plus, la société, qui fonctionne d'après la loi du plus fort, joue souvent au détriment des femmes.

Comme les femmes ont une position désavantagée dans la société, il est possible que cette situation soit reflétée dans les manuels. On devrait trouver moins de formes féminines que de formes masculines parmi les noms de la troisième catégorie.

En effet, les formes masculines (58%) sont deux fois plus fréquentes que les formes féminines (30%). Les phrases avec un nom au masculin du type «Hervé mange à la cantine avec son **collègue** italien Umberto» (*Ab1*, Arb9; 72) sont plus représentatives de notre corpus que les phrases avec un nom au féminin comme «Oui, je suis Allemande» (*Ab1*, Lect3; 18). Les constructions les plus fréquentes sont *Madame + nom* et *Monsieur + nom*. La construction masculine est plus fréquente (11.9%) que la construction féminine (9.4%). Dans l'extrait suivant à nouveau, le contexte n'est pas neutre: «Mme Roussel veut prendre la voiture: «Gérard, est-ce que je peux prendre la voiture?» **M. Roussel** est d'accord» (*Ech1*, Ex9; 54).

Le désavantage des femmes par rapport aux hommes dans la société s'observe aussi dans cette troisième catégorie de noms de personnes.

2.8 Les formes conflictuelles

D'après une liste du *Bon Usage* de GRÉVISSE (1993; 748), il existe 5 fois plus de formes masculines que de formes féminines qui s'utilisent quel que soit le sexe de la personne désignée. Grévisse mentionne qu'il s'agit surtout de noms de métiers masculins sans équivalent féminin. Selon NIEDZWIECKI (1994; 66), l'absence des femmes ainsi que des noms de métiers féminins se fait sentir «au fur et à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie, le prestige augmentant de même que le pouvoir et les responsabilités».

Une analyse des formes conflictuelles de notre corpus montre que dans 96% des cas, c'est le masculin qui remplace un autre genre. Dans 22% des cas, le masculin se trouve à la place d'un féminin, comme p.ex. dans cet extrait d'un texte lacunaire «Je suis ___ qu'elle va être bon **professeur**» (*Déc3*, Ex10; 103). Dans 74% des cas, le masculin se réfère aux deux sexes comme p.ex. dans *Déc2*, Ex7; 59, où le titre «En classe. Tu es le **professeur**» s'adresse aux filles et aux garçons. Dans 1% des cas, le féminin se réfère à une personne de sexe masculin. Il s'agit de phrases comme «Gilles Floret, la nouvelle **star** de la chanson» (*Déc2*, Lect5; 52). Dans 3% des cas, une forme féminine sert à désigner les deux sexes. On a affaire à un tel cas dans la phrase «Qu'est-ce que tu penses des **stars**?» (*Déc2*, Ex5; 54).

La catégorie de noms où apparaissent le plus de formes conflictuelles sont les noms de métiers. 99% des formes conflictuelles du corpus sont des noms de métiers, tandis que 1% seulement des formes sont des noms tels que demandeur d'emploi, victime, etc.

La liste suivante montre quelles formes conflictuelles existent dans les différents secteurs. Les secteurs se suivent d'après l'importance des formes conflictuelles. L'enseignement est le secteur où il en apparait le plus.

enseignement	le professeur, l'entraîneur
métiers de l'écriture	l'auteur, le reporter, l'écrivain, le poète, l'analyste-programmeur
santé	le médecin, le docteur, le gynécologue-accoucheur
art et show-business	la star, le peintre, le mannequin, la vedette, le mime, le metteur en scène, le sculpteur
fonctions politiques	le maire, le ministre, le président, le député
services	le pilote, le détective, le chauffeur, le facteur, le routier, le guide touristique, l'agent de police
commerce	le cadre, le chef, le directeur
technique	l'ingénieur
fonctions diverses	le membre, l'expert
sport	l'arbitre
militaire	l'officier

L'analyse des formes conflictuelles met en évidence que, dans certains domaines, ce sont les métiers les plus prestigieux qui ne se féminisent pas. Tel est notamment le cas des domaines *enseignement*, *fonctions politiques*, *santé*, *technique* et *commerce*. Les métiers les moins prestigieux de ces domaines comme *infirmière*, *technicienne* et *secrétaire* ne s'opposent pas à une féminisation, tandis que les professions ou les fonctions plus prestigieuses telles que *le médecin*, *l'ingénieur* et *le chef* ne disposent pas d'une forme féminine équivalente.

2.9 Les néologismes

Dans cette dernière analyse, nous recherchons des néologismes dans notre corpus. Nous définissons comme *néologismes* les formes féminines non-institutionnalisées, c'est-à-dire qui ne sont pas inscrites dans les dictionnaires³.

Comme nous avons constaté que les méthodes de notre corpus sont plutôt conservatrices concernant les formes conflictuelles, nous nous attendons à peu de néologismes féminisants.

3 Nous nous fonderons sur les dictionnaires mentionnés (voir note précédente).

Dans notre corpus, il existe 20 occurrences de féminisations de noms de métiers. Il s'agit des expressions: *femme ministre* (5 occurrences), *femme reporter* (3), *femme chauffeur* (2), *femme professeur* (2), *femme pompier* (1), *femme maçon* (1), *femme plombier* (1), *femme-écrivain* (1), *femme maire* (1), *femme député* (1), *femme secrétaire d'Etat* (1), *femme sénateur* (1). Elles se forment sans exception par *femme* plus le nom de métier au masculin. Le nom devient de cette façon féminin, mais la désignation professionnelle garde sa forme masculine. Il s'agit donc d'une féminisation prudente par composition, car le nom de métier n'a pas de forme vraiment indépendante du masculin.

La réticence par rapport à tout ce qui est nouveau est peut-être liée au pouvoir des instances normatives institutionnelles du français (Académie, dictionnaires). Les méthodes suivent donc cette réticence de manière conservatrice dans le domaine des néologismes.

3. Conclusion

Notre analyse met en évidence que les cinq méthodes sont loin de présenter une image égalitaire des deux sexes, car dans notre corpus, les formes masculines sont deux fois plus fréquentes que les formes féminines. La représentation des deux sexes n'est pas non plus la même dans les différentes catégories de noms. Parmi les noms de parenté, le féminin trouve une forte application. C'est la seule catégorie où il existe autant de formes féminines que de formes masculines. Parmi les noms permettant de désigner des personnes en général, le rapport entre le féminin et masculin est de 1 à 2. Parmi les noms de métiers, les formes féminines sont cinq fois plus rares que les formes masculines. L'image que les méthodes transmettent (les femmes trouvant leur place en famille et les hommes au travail) correspond tout à fait aux rôles traditionnels et aux clichés.

L'image de la société proposée par les méthodes imprègne les élèves. Les garçons reçoivent des modèles d'identification positifs et sont invités à participer à la vie sociale du pays, tandis que les filles sont confrontées à des modèles d'identifications moins attractifs qui se situent surtout à la maison. Pour réaliser l'égalité dans l'enseignement, il faudrait encourager les filles autant que les garçons. L'Atelier de la Langue des Femmes de St-Gall (*Werkstatt Frauensprache St.Gallen*) a élaboré un catalogue de revendications à respecter pour arriver à l'égalité des chances entre les deux sexes. Selon cette association, la représentation des deux sexes dans les manuels scolaires sera égalitaire:

- a) quand la moitié des personnages mentionnés dans les méthodes seront des filles ou des femmes.
- b) quand la moitié des personnes actives seront des femmes et occuperont les mêmes postes que les hommes, quel que soit le prestige des métiers.
- c) quand la moitié des illustrations montreront des filles et des femmes.
- d) quand la moitié des textes seront écrits par des femmes.
- e) quand les rôles traditionnels seront dépassés, et que les femmes seront présentées comme des personnes autonomes. De même, il faudra consacrer une place aux mères qui travaillent.

Il ne s'agit donc pas de marginaliser les hommes, mais de leur réserver la moitié des représentations. La représentation des sexes sera alors quantitativement et qualitativement la même.

Certaines méthodes pouvaient déjà sembler garantir l'égalité des chances entre les deux sexes. Ainsi *A bientôt* et surtout *Découvertes* nous semblaient très équilibrés au premier abord. Mais l'analyse a montré que, dans les deux manuels, les femmes étaient à peine mieux représentées que dans *Echanges*, qui nous paraissait particulièrement déséquilibré au départ. Selon les membres de l'Atelier de la langue des Femmes de St. Gall (*Sexismus in Lehrmitteln - Wo bleiben die Mädchen?*, 1990), il est impossible de se fier au bon sens, car un rapport de 1 à 2 entre le féminin et le masculin semble déjà équilibré. Il existe une insensibilité à la problématique, produite par la représentation majoritaire des hommes au quotidien et dont on ne se rend même plus compte. Le seul moyen de parvenir à une représentation égalitaire des sexes est de compter et d'équilibrer les formes féminines et les formes masculines. Le coût d'un tel travail pourrait paraître exagéré et on pourrait craindre que les hommes y soient marginalisés. Mais ce travail est nécessaire pour la réalisation de l'égalité des droits et donc de l'égalité des chances.

BIBLIOGRAPHIE

Corpus

Echanges. Edition longue, tomes 1-4, édité par Bernd Grunwald, Monique et Reinhard Lamp, Hermann Rolinger, Stuttgart, Klett, 1981. Lizenzausgabe für die Schweiz: Zug, Klett und Balmer, 1986.

Découvertes. Série bleue, tomes 1-3, édité par Monika Beutter, Uwe Heiligenthal, Lothar Kaup, Léo Koesten, Günter Leidinger, Andreas Müller, Wolfgang Spengler, Udo Wolff, Stuttgart, Klett, 1994.

A bientôt. Français für Erwachsene. Neu, tomes 1-3, édité par Heinz Habertzettl, Dietmar Hönle, Françoise Hönle-Grosjean, Jean-Pol Martin, Mechthild Mengler, Rainer Rauch, Sabine Wruck, Stuttgart, Klett, 1987. Lizenzausgabe für die Schweiz: Zug, Klett und Balmer, 1989.

BRAUN, A., JULIEN, P. (1994): *Französisch Anfänger. Superplus Sprachkurse*, Stuttgart/Dresden, Klett.

Le Jeu des Métiers, Recanati, European Language Institute, 1996.

Dictionnaires

Dictionnaire féminin-masculin des professions, titres et fonctions électives, Genève, Editions Metropolis, 1991.

Grand Dictionnaire français-allemand, allemand-français, Paris, Larousse, 1994.

Index alphabétique du dictionnaire féminin-masculin des professions, titres et fonctions électives, Genève, Editions Metropolis, 1991.

Le Micro-Robert. Dictionnaire d'apprentissage de la langue française, rédaction dirigée par Alain Rey, Paris, Le Robert, 1992.

Le Petit Larousse illustré 1994, Paris, Larousse, 1993.

Ouvrages linguistiques

GREVISSE, Maurice (1993¹³): *Le Bon Usage. Grammaire française*, refondue par André Goose, Paris, Duculot.

HOUEBINE-GRAVAUD, A.-M. (1998): *Les féminisations des noms de métiers en français et dans d'autres langues*, Paris / Montréal, L'Harmattan.

LYONS, J. (1970): *Linguistique générale. Introduction à la linguistique théorique*, traduit par Françoise Dubois-Charlier, David Robinson, Paris, Larousse.

NIEDZWIECKI, P. (1994): *Au féminin! code de féminisation à l'usage de la francophonie*, Paris, Nizet.

REMY, M. (1985): «Féminisation des titres et des professions: Dissonances à propos du *la*», *Communiquer et traduire. Hommages à Jean Dierickx / Communicating and Translating. Essays in honour of Jean Dierickx*, Debusscher, G. et J.P. van Noppen, 109-118.

SCHÄRER, F. (1997): *Les féminisations des désignations professionnelles dans les offres d'emploi de quelques journaux français et suisse-romands*, Zurich, Université de Zurich.

SCHÄRER, F. (1998): *Mère, vendeuse ou femme ministre? La représentation des femmes dans les manuels d'enseignement du français langue étrangère*, Zurich, Université de Zurich.

STEHLI, W. (1949): *Die Femininbildung von Personenbezeichnungen im neuesten Französisch*, Bern, Francke.

YAGUELLO, M. (1988): *Catalogue des idées reçues sur la langue*, Paris, Seuil.

YAGUELLO, M. (1979): *Le parole e le donne*, traduction italienne de *Les mots et les femmes*, Paris, Payot.

Ouvrages sociologiques

ALONSO, I. (1995): *Et encore, je m'retiens! Propos insolents sur nos amis les hommes*, Paris, Robert Laffont.

AMOSSY, R. (1991): *Les idées reçues. Sémiologie du stéréotype*, Paris, Nathan.

AMOSSY, R., ROSEN, E. (1982): *Les discours du cliché*, Paris, CDU et SEDES réunis.

Sexismus in Lehrmitteln - Wo bleiben die Mädchen?, Widnau, Werkstatt Frauensprache St. Gallen, 1990.

SULLEROT, E. (1972): *Die emanzipierte Sklavin. Geschichte und Soziologie der Frauenarbeit*, traduit par Viktor Straub, Wien/Köln/Graz, Böhlau.